

Groupe de la majorité

Février 2025

Le Comité Champagne choisit les Berges de Marne

Au regard de sa croissance, le Comité Champagne réfléchissait à la construction d'un nouveau siège pour pouvoir rassembler ses activités sur un même site.

L'objectif : y relocaliser l'ensemble de ses équipes ainsi que ses installations de recherche et de développement. Outre des bureaux, est prévue la réalisation d'une cave, d'une cuverie, de laboratoires d'analyses et de locaux techniques. Depuis deux ans, le Comité examinait la possibilité de s'installer dans le futur quartier Berges de Marne. De nombreux échanges, visites de terrain et réunions de travail avec la Ville ont permis de préciser son projet.

Pour le réaliser, le Comité souhaite acquérir, pour les reconvertir, les deux anciennes halles ferroviaires du XIXe dont la Ville avait décidé la préservation, ainsi qu'un droit de priorité pour l'éventuel achat d'une réserve foncière. Présenté par la maire, le protocole d'accord avec la collectivité a été adopté lors du Conseil municipal de janvier.

Une excellente nouvelle

Le choix du Comité Champagne constitue une excellente nouvelle pour le futur quartier qui verra ainsi s'y implanter un premier équipement structurant. C'est aussi une très bonne nouvelle pour Epernay que le Comité souhaite rester installé dans la Capitale du Champagne, au cœur de l'Appellation.

A deux autres titres, 2025 sera une année importante pour les Berges de Marne avec l'achèvement de la passerelle et le choix par la Ville du futur aménageur du quartier.